

## Candidature de Vèrène Chevalier à la présidence de l'UPEC

L'élection du 22 décembre 2017 à la présidence de l'UPEC résulte de la démission du président Olivier Montagne pour raisons de santé. Il ne faut pas se tromper d'élection : personnels et étudiant.e.s se sont exprimé.e.s lors des élections des conseils en 2016 et se sont alors clairement prononcé.e.s contre les projets et les méthodes de l'ancienne équipe. Une majorité composée des représentant.e.s de plusieurs listes au Conseil d'Administration s'est constituée en mars 2016 autour d'un programme pour l'UPEC porté par O. Montagne. Une élection de grands électeurs liée à des circonstances aussi particulières que l'état de santé d'un président ne peut pas légitimement décider d'un renversement complet de la politique de l'établissement. Seul l'ensemble des personnels et étudiant.e.s convoqué.e.s à de nouvelles élections générales aurait la légitimité pour en décider. Il ne s'agit donc pas de rompre avec les orientations fondamentales qui ont été démocratiquement validées il y a moins de deux ans, mais d'élire la personne la mieux à même de conduire leur mise en œuvre.

Je m'inscris dans le cadre du projet ambitieux proposé par la majorité qui a élu O. Montagne, projet que j'ai, avec d'autres, contribué à définir. Mais en présentant ma candidature, je propose d'en **clarifier** les objectifs, d'accélérer le **rythme** de sa mise en œuvre, et de changer de méthode pour lui redonner **lisibilité, visibilité, et efficacité**.

Dans un contexte difficile, O. Montagne a tenu ses principaux engagements : préserver l'entité UPEC (en refusant de céder aux injonctions à la fusion) et son unité (en la protégeant des velléités de démantèlement), maintenir l'existence des composantes et le lien enseignement-recherche. Parallèlement son équipe a mis en place des pratiques de concertation et de transparence qui n'existaient pas sous l'ancienne direction, (nouvelles règles de répartition des crédits de recherche, évolution sensible des méthodes de travail du CT...). Cependant, de nombreux dossiers, pour des raisons diverses, sont restés en suspens, certains sont en voie de réalisation, d'autres sont encore à l'état d'ébauche. Il s'agira donc d'assurer la poursuite des dossiers bien engagés, mais aussi de procéder aux ajustements et aux inflexions nécessaires pour répondre aux attentes des personnels et des étudiant.e.s, lesquels n'ont pas toujours perçu les effets du changement. On l'aura compris, pour moi, il s'agit surtout, non pas de changer d'objectifs, mais de méthode et de rythme.

Mon rôle de présidente sera ainsi de rendre plus effectifs et lisibles les processus en cours, de garantir le rythme de leur mise en œuvre. Il sera de préserver l'unité et les intérêts de l'UPEC auprès de ses interlocuteurs institutionnels, d'assurer son avenir en multipliant les fonctionnements en réseau, les partenariats diversifiés et les relations avec les territoires, et de faire entendre fermement la voix de notre université à la CPU et au MESR.

Par mon parcours et par tempérament, j'ai l'expérience de la décision collective, du débat contradictoire et de son dépassement vers l'action. Je propose de mettre cette expérience au service de l'université dans laquelle je suis heureuse de travailler depuis près de 20 ans.

La politique que je conduirai en tant que présidente de l'UPEC sera fondée sur les valeurs que la liste dont je suis issue n'a cessé de défendre depuis 2015 : service public, collégialité, transparence, démocratie, indépendance de la recherche. Elle se décline en plusieurs objectifs complémentaires :

1. Etre une **université pluridisciplinaire** n'est pas un handicap, c'est une force. Une université comme la nôtre n'a rien à gagner à la monoculture. La définition d'axes de recherche et de formation ne doit pas être l'occasion d'assécher notre diversité. Toutes les disciplines de l'UPEC doivent pouvoir se retrouver dans ces **axes thématiques**. Un travail de concertation a été engagé, mais il faudra en élargir le périmètre pour que les personnels s'emparent de cette question majeure. Elaborés par un processus de synthèse collective, et non par décision d'un seul, ces axes permettront de construire en 2019 une partie de la nouvelle offre de formation du prochain contrat de site.

2. Ces axes et la variété de notre offre de formation sont un vecteur essentiel de **coopération avec nos partenaires**, que ce soit pour participer à la définition des axes stratégiques de la ComUE, pour répondre, comme partenaire extérieur, aux appels d'offre de l'I-SITE FUTURE, ou encore pour développer des partenariats dans le tissu éducatif, scientifique et économique très riche de l'Île de France. De nouveaux partenariats ont été initiés depuis deux ans (Suez, Enedis) ; la grande densité

d'entreprises et d'institutions liées à la santé sur le Val-de-Marne impose de nouer de nouvelles coopérations dans ce secteur. A l'échelle francilienne, cela suppose de relancer activement des collaborations modulaires et en réseau, pour porter des projets de formation ou de recherche ; il faudra creuser les pistes prometteuses des contacts pris avec Paris10 et Paris 8. A l'échelle internationale, l'objectif est de développer des relations privilégiées avec des universités-sœurs. Donner une dimension internationale à la formation des étudiant.e.s, notamment les plus fragiles économiquement, c'est remplir la mission sociétale d'université de service public.

3. La participation des étudiants à la **vie de campus** est notablement insuffisante ; il conviendra de mettre tout en œuvre pour donner aux organisations étudiantes les moyens de communication nécessaires à la relance de cette participation. Pour les mêmes raisons, une réflexion sur les conditions de **l'engagement des étudiants** (incitation, valorisation, formation, etc.) devra être menée. La création d'un poste d'assesseur étudiant aux côtés du VPE mais issu d'une liste différente, favorisera les collaborations entre organisations et placera les problématiques de la vie étudiante au cœur de l'université. Toutes les mesures pour nous rapprocher du label « campus vert » seront prises, notamment à l'occasion de la réfection de la dalle. Il conviendra d'examiner très vite avec les étudiants les manières les moins préjudiciables d'appliquer la réforme de l'entrée à l'Université. La mise en place d'un guichet unique pour les étudiants étrangers sera étudiée à partir de l'expérience de Nantes.

4. Attentive au respect du **statut des personnels de la fonction publique**, je m'engage à prendre attentivement en compte les avis du CT et les recommandations du CHSCT. La politique de publication de tous les postes financés par le ministère sera poursuivie. La gestion des RH reposera sur des principes d'équité et de transparence : lisibilité des règles de gestion des carrières, résorption de la précarité, formation continue ambitieuse, amélioration effective de la prise en charge des personnels en situation de handicap. La simplification des procédures administratives libérera les personnels administratifs de tâches chronophages. Pour répondre au mieux aux appels à projets, il conviendra de recruter des personnels dont l'activité sera consacrée à la rédaction de dossiers afin de permettre aux enseignants-chercheurs de se concentrer sur les aspects scientifiques de leur projet.

5. L'UPEC réunit des composantes de natures différentes, et propose une grande **diversité de formations**, orientée aussi bien vers la recherche, appliquée ou fondamentale, que la professionnalisation. Cette variété est un atout pour la construction de parcours de formation ambitieux, proches des projets des étudiant.e.s, qu'ils soient en formation initiale, en apprentissage, en FC ou en reprise d'études. Il conviendra d'encourager la fluidité et l'adaptation des **parcours d'étudiants** dans le cadre de la nouvelle offre de formation. Je veillerai à la diversité des types de formations (FI, FA, FC) afin que l'UPEC soit un acteur majeur d'une formation de qualité dans son territoire.

Le débat sur la fusion est désormais dépassé, les UFR ont été préservées, le lien formation-recherche maintenu. Les oppositions, très vives, ont laissé des traces. La communauté universitaire de l'UPEC aspire à l'apaisement. Il n'est plus temps de diviser notre université par des projets clivants, mais de **fédérer** les forces pour avancer ensemble. J'y travaillerai en constituant une équipe fondée sur la continuité, le dynamisme et l'ouverture.

Ecouter les demandes, entendre les reproches, **libérer** les énergies, **fluidifier** les prises de décision, simplifier les procédures, favoriser l'émergence des idées, pousser à la réalisation, enclencher une nouvelle dynamique fédératrice au service de notre université tels sont les objectifs que je me donne en me portant candidate à la présidence de l'UPEC.

Vérène Chevalier